

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

**Séance publique du 15 avril 2024**

Convocation adressée le 11 avril 2024

Compte rendu affiché le 22 avril 2024

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 5

*L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois d'avril, à 10h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 11 avril 2024 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présent(e)s** : Tristan DEBRAY ; Stéphanie LEGER ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN ; Florence VERNAY-CARRON

**Absent(e)s** : Samira BACHA-HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Nadine GEORGEL ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Corinne DUBAÏ ; Cédric VAN STYVENDAEL

**Secrétaire** : Tristan DEBRAY

**2024- 12**

**ATTRIBUTION DES PRODUITS 2023 DES DONS ET LEGS**

**Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT**

---

Chaque année, la Ville de Lyon perçoit pour le compte du conservatoire les produits de divers dons et legs institués dans le passé par de généreux donateurs au bénéfice des élèves de l'établissement, selon des critères d'attribution définis par les dispositions testamentaires.

Le syndicat mixte vient de recevoir le produit 2023 de ces dons et legs dont le montant total s'élève à 43 953 € se répartissant comme suit :

Legs Passage : 26 693,00 €

Legs Clot : 16 800,00 €

Legs Bavoillot : 460€

Les legs Vallas, Teyssière et Tellièrre n'ont généré aucun produit en 2023.

Concernant le legs PASSINGES, les conditions d'attribution précisent que *le Conseil d'Administration du Conservatoire déterminera souverainement chaque année la manière dont seront choisis les élèves bénéficiaires et décidera comme il jugera à propos s'il décerne un ou plusieurs prix ou bourse*. Depuis le changement de nature juridique de l'établissement, il appartient désormais au comité syndical de décider annuellement de la répartition des produits disponibles.

Le legs CLOT a pour but, selon les souhaits du testateur, de soutenir les classes de pianos.

Le legs BAVOILLOT vise à récompenser des élèves méritant inscrits en discipline chorale et vocale.

Il revient au comité syndical de décider l'attribution du produit de ces legs, sur proposition du directeur général.

La commission d'attribution s'est réunie le mercredi 20 mars 2024, sous la présidence du directeur général. Avant la réunion, les directeurs et conseillers aux études ainsi que les coordinateurs ont consulté leurs équipes respectives, lesquelles ont recensé et proposé les étudiants potentiellement éligibles au regard des critères définis par les donateurs.

Malgré plusieurs relances, le nombre de candidats proposés cette année scolaire est très inférieur à ce qu'il était les années antérieures et toutes les disciplines ne sont pas représentées.

Ainsi le legs Bavoillot ne pourra-t-il être attribué faute de candidature parmi les élèves des classes de chant et d'art lyrique.

Depuis plusieurs années, le produit du legs Clot est en partie affecté à l'entretien et au renouvellement du parc de piano. Compte tenu du montant 2023 de ce legs, il est proposé d'en affecter la totalité à cet entretien.

Le legs Passage récompense les élèves du conservatoire méritant par leur implication dans les projets de l'établissement.

Le montant du prix a varié sur les trois dernières années de 412 à 594 €.

La commission propose d'attribuer une bourse de 700 € à chacun des 20 candidats retenus.

Parmi les bénéficiaires figure une jeune élève danseuse sélectionnée pour présenter le concours de l'école de danse de l'opéra de Paris ; cette bourse est destinée à l'aider à financer son voyage et son séjour.

S'agissant des autres élèves danseurs, il est proposé d'attribuer une aide collective à 5 danseuses méritantes dans le cadre du festival « Camping » organisé par le Centre National de la Danse. Ce festival va permettre à ces élèves de participer à des rencontres internationales et professionnelles et à des ateliers dans le but de faciliter leur projet personnel et professionnel. Leur inscription sera prise en charge directement par le conservatoire

Le solde du produit de ce legs fera l'objet d'une affectation ultérieure.

Compte tenu des propositions et explications ci-dessus,

Le comité syndical, **à l'unanimité**

- ✓ **attribue** les produits 2023 des dons et legs conformément au tableau ci-dessous ;
- ✓ **dit** que ces bourses seront imputées au compte 65888 ;
- ✓ **inscrit** le produit 2023 du legs Clot, soit 16 800 €, dans le budget 2024, au compte 61558, afin de contribuer à l'entretien du parc de pianos du conservatoire de Lyon ainsi que 1000 € pris sur le legs Passage au compte 611 pour le projet des élèves danseuses.

#### Legs Passage

TRIOULEYRE	Romain	Théâtre	Post PPES	700 €
BAYLACQ	Louna	Théâtre	Post PPES	700 €
PACI	Guillaume	Violon		700 €
NICOLAS	Anaé	Harpe	PPES 3	700 €
GRILLOT	Charlotte	Euphonium saxhorn tuba	PPES 3	700 €
AULAS	Tony	Euphonium saxhorn tuba	PPES 3	700 €
EXCOFFON	Guillaume	Clarinette	PPES 3	700 €
EXBRAYAT	Lydie	Formation musicale	PPES 1	700 €
JORDA	Arthur	Basson	PPES 3	700 €
CHABAUD	Thomas	Basson	PPES 3	700 €
FAYOLLE	Louis	Musiques actuelles	PPES 2	700 €
CHIEZE	Justine	Musiques actuelles	PPES 2	700 €
DAZIN	Clément	Piano	PPES 2	700 €
GUEZEL	Eva	Piano	LICENCE 3	700 €
GAZUT	Monette Léa	Piano	PPES 4	700 €
RYU	Dahyun	Piano	PPES 4	700 €
LEGAL	Romane	Piano	PPES 3	700 €
MONTAGNE	Adrien	Ecriture	2C1	700 €
CSEKO	Maxime	Violoncelle	PPES 4	700 €
ABADA	Layina	Danse classique	5 <sup>ème</sup> CHAD	700 €

#### Legs Passage – bourse collective

BLAYE PEZZOTA	Margaux	Danse contemporaine	3CP2	1 000 €
BLANC	Marine	Danse contemporaine	3CP1	
BALLET-BAZ MARECHAL	Pétula	Danse contemporaine	S2TMD	
GRANGER-PICOT	Ilona	Danse contemporaine	S2TMD	
CLUZEL	Anna	Danse contemporaine	S2TMD	